

**Décision n°2021-13-IA**

**La directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture,  
l'alimentation et l'environnement**

Vu le décret n° 2019-1459 du 26 décembre 2019 relatif à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, notamment ses articles 11 et 12 et 27 ;

Vu le décret du 4 janvier 2021 portant nomination de la directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Mme WACK (Anne-Lucie);

Vu le contrat à durée déterminée N°AGR-0000016335 du ministère de l'agriculture et de l'alimentation ;

Vu l'avis du conseil d'école interne d'Agrocampus Ouest en date du 9 avril 2021.

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

**Mme Alessia Lefébure** est nommée directrice de l'Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**Article 2**

La décision n°2021-10-IA du 28 mai 2021 portant nomination d'un directeur par intérim à Agrocampus Ouest est abrogée.

**Article 3**

Le secrétaire général de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Montpellier, le 13 juillet 2021

Signé La directrice générale de l'Institut Agro  
Anne-Lucie Wack